

SAINT JULIEN DE CIVRY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU VENDREDI 13 MAI 2016**

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

Présents : Didier ROUX - Paul SAGE - Patrice MAILY - André TREMEAUD - Jean-Marie JOBARD – Armand BRIGAUD - Jean-Marc DURY - Hubert FENEON - Vincent FENEON - Marion GAIN - Isabelle GILLES - Valérie LACROIX - Valérie PILLOUX

Procurations : Serge BERTILLOT à Paul SAGE
Valérie AUPECLE à Marion GAIN

Absents :

Secrétaire de séance : Valérie LACROIX

Date de convocation : 6 mai 2016

Date affichage : 9 mai 2016

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 15 avril 2016, pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

Avant d'ouvrir la séance, le Maire, Didier ROUX demande la possibilité de rajouter deux délibérations :

- Prêt à taux zéro auprès de la Caisse des dépôts
- Retrait d'une délibération

Délibérations :

1/ Encaissement chèque association « dépôt de pains » :

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a reçu le 10 mai 2016 un chèque de l'association "dépôt de pains".

Ce chèque de 1 800.00 euros correspond au coût net du salaire et cotisations sociales de Mme Laëticia MAGNY supporté par la commune (son salaire brut + cotisations patronales - subvention perçue de Pôle Emploi pour ce contrat aidé) pour les mois janvier, février et mars 2016.

15 voix pour

2/ Subvention départementale pour cabinet médical et paramédical :

Un appel à projet 2016 est lancé par le Conseil départemental pour l'équipement des communes, notamment pour favoriser l'accès aux soins et aux services destinés aux familles. Les dossiers sont à déposer avant le 31 mai 2016.

Dans ce cadre, le maire propose de déposer un dossier pour le projet d'aménagement d'un cabinet médical et paramédical au centre bourg.

15 voix pour

3/ Subvention départementale pour informatisation bibliothèque :

Le conseil donne son accord pour demander une subvention au département pour l'informatisation de la bibliothèque.

15 voix pour

4/ Participation financière des familles au transport communal pour l'année 2016/2017 :

Le Conseil Municipal maintient le tarif pour la prochaine rentrée scolaire 2016-2017 à 50 euros par famille pour l'année.

Le ramassage sera effectué dans les mêmes conditions.

15 voix pour

5/ Prêt à taux zéro auprès de la caisse des dépôts :

Le Maire explique au conseil municipal que la caisse des dépôts et consignations a donné son accord pour octroyer un prêt à taux zéro de 220 000 euros pour le financement de la réhabilitation du bâtiment en site multi services.

Ce prêt est remboursable sur 15 ans.

15 voix pour

6/ Retrait d'une délibération :

A la demande de la préfecture, le Conseil annule la délibération prise lors du conseil du 19 février concernant l'indemnité de fonction de maire.

15 voix pour

Divers :

1/ Point sur le paiement des loyers des différents locataires :

Le point sur le paiement des loyers des locataires est présenté au conseil municipal.

2/ Point sur le dépôt de pains pour le mois de avril 2016 :

Le montant des ventes pour le mois d'avril 2016 est de 1 733.30 euros. Le montant est peu élevé étant donné la fermeture du dépôt de pains du 12 avril au 24 avril pour congés du boulanger.

3/ Organisation du pique-nique communal :

Il aura lieu le dimanche 3 juillet à midi au « pont de pierre ».

En cas de mauvais temps, adoption de la solution de repli sous le préau de l'école.

4/ Compte rendu de la visite de la DRI pour la dangerosité du croisement en haut de Civry et les panneaux de limitation de vitesse dans le bourg :

Vendredi 22 avril, Monsieur ASTORGUE de la DRI de Charolles s'est rendu sur place en présence du Maire et des adjoints. Pour sécuriser le croisement haut de Civry/ RD 985, il est envisagé de limiter la vitesse à 70 km/heure et de mettre une ligne continue.

Les panneaux indicateurs de vitesse aux entrées de bourg seront retirés. La vitesse dans le bourg est limitée à 50 km/heure, hormis la zone scolaire limitée à 30 km/heure.

5/ Avancée des travaux sur le site multiservice :

Avancement sur les murs de clôtures,

Mise en place des poutrelles métalliques de la galerie,

Pose des menuiseries du rez-de-chaussée à 95%.

Doublages et cloisons,

Mise en place des réseaux de ventilation boulangerie et des logements,

L'avancement des travaux est conforme au calendrier pour l'instant. Des photos des travaux sont mises en ligne régulièrement sur le site internet de la commune.

6/ Classement de l'agence postale communale en Bourgogne du Sud :

Sur des critères de fréquentation et de satisfaction, elle est classée à la 15ème place sur un total de 170 agences postales communales (APC) de la Bourgogne du Sud.

Elle est classée 1^{ère} sur le secteur de Paray le Monial / Charolles qui compte 12 APC.

Questions diverses :

1/ Départ d'un locataire :

L'appartement jouxtant la bibliothèque sera libéré fin juillet. L'aménagement du cabinet médical et paramédical envisage l'intégration de cet appartement dans le projet.

2/ Loyers :

Le montant des loyers du site est fixé :

- Local boulangerie : 400 € H.T. soit 480 € T.T.C.
- Logements : 200 € et 150 €

3/ Compte rendu de l'invitation de la gendarmerie :

Les agressions et vols sur le secteur sont en légère régression sur le secteur.

4/ Convention Agence Postale Communale :

Signée en 2007 pour 9 ans, la convention est reconduite pour 9 ans et se terminera en 2025.

5/ L'Unicef entreprend une campagne d'information auprès du grand public. Une équipe ira à la rencontre des habitants à leur domicile entre 12h00 et 20h00 entre le 23 mai et le 18 juin 2016 à raison de 3 jours maximum. Cette campagne n'implique en aucun cas une collecte d'argent en espèces ou chèque.

6/ Bacs en bois pour la crèche :

Des planches seront achetées à un prix préférentiel, environ 80 €, et des bacs « jardinets enfants » seront réalisés bénévolement.

**Prochaine Réunion de Conseil Municipal :
Vendredi 17 juin à 20h30**